

Accusé de réception en préfecture
014-200064939-20250617-D_33_2025-DE
Date de télétransmission : 24/06/2025
Date de réception préfecture : 24/06/2025

Séance du 17 juin 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 17

Date de la convocation : 12/06/2025
Date d'affichage : 12/06/2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUJOIN Jean-Luc, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAU Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BOHÈME Alain donne pouvoir à M. AUBERT Jacques, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre donne pouvoir à Mme LACAM Stéphanie, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Secrétaire de séance : Monsieur AUBERT Jacques,

Objet : Réalisation de travaux de maçonnerie pour le logement de Poussy-la-Campagne

Délibération 33/2025

Vu la nécessité de réaliser des travaux de maçonnerie sur le logement communal de Poussy-la-Campagne,

Vu la proposition de l'entreprise RENOV'LEU EI LEU SEBASTIEN du 23/03/2025 pour un montant de 12 528,00€ TTC

Vu la proposition de l'entreprise B&H MAÇONNERIE du 24/04/2025 pur un montant de 26 263,42€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a choisi la proposition de l'entreprise RENOV'LEU EI LEU SEBASTIEN, et autorise le maire à signer le devis.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 19 juin 2025

Le Maire
P. MARTIN



Le secrétaire

J. AUBERT